

Paris, le 15 octobre 2018

Port Seine-Métropole Ouest : une nouvelle étape franchie

Le projet de port de nouvelle génération, Port Seine - Métropole Ouest (PSMO), situé sur les communes d'Achères, Andrésy et Conflans-Sainte-Honorine, en rive gauche de la Seine au niveau de sa confluence avec l'Oise, franchit une nouvelle étape. Après trois années de concertation, une réunion publique de clôture a été organisée le 11 septembre, marquant ainsi la fin de la concertation post débat public. Dans sa séance du 3 octobre 2018, la Commission nationale du débat public a donné acte du bilan de la concertation remis par le garant.

- **De nombreux participants à la réunion de clôture de la concertation**

Cette soirée de clôture du dispositif de concertation mis en place par HAROPA - Ports de Paris à la suite du débat public était ouverte à tous et a réuni près de 120 personnes. Elle a permis de présenter le projet issu de la concertation et de revenir sur les grands enjeux du projet, le parti d'aménagement, le programme, et la concertation.

Régine Bréhier, directrice générale de HAROPA - Ports de Paris et son équipe, ont rappelé l'ambition du projet et ses principales caractéristiques ainsi que les grands enseignements de la concertation. Michel Gaillard, garant de la concertation post débat public, nommé par la Commission nationale du débat public (CNDP) en juin 2015, a rappelé quant à lui l'objet de la concertation et l'esprit constructif dans lequel elle s'est déroulée. Elus et associations ont pu exprimer leur vision du projet et leurs attentes pour la suite. Les élus ont rappelé en introduction que le projet constitue une opportunité de développement économique pour le territoire.

- **Les apports de la concertation post débat public**

La concertation faisant suite au débat public de 2014, aura duré plus de trois ans (juin 2015-septembre 2018) pendant lesquels une vingtaine d'actions ont été organisées - visites, croisières, ateliers, réunions publiques -, mobilisant au total plus de 800 participants et générant quelque 400 contributions, dont chacune a fait l'objet d'une réponse de la part de Ports de Paris.

Michel Gaillard s'est félicité de la qualité des échanges lors de cette dernière réunion. Dans son bilan remis à la Commission nationale du débat public, il a souligné que « *la concertation conduite par Ports de Paris a été exemplaire sur bien des points : modalités retenues, transparence des informations données au public pour en débattre, disponibilité et écoute du maître d'ouvrage* ».

Jean-Claude Parisot, représentant de France Nature Environnement Ile-de-France, a jugé la concertation « *parfaitement réussie* ». Il a souligné le fait qu'il s'agit d'un projet d'intérêt général et que l'ensemble des acteurs a été à l'écoute. La présence d'un garant a, selon lui, grandement aidé à la qualité et l'efficacité des échanges.

La concertation post débat public

Port Seine-Métropole Ouest a fait l'objet d'un débat public organisé par la Commission nationale du débat public à l'automne 2014, qui a confirmé l'opportunité du projet. A l'issue du débat, le conseil d'administration de Ports de Paris a pris en mai 2015, la décision, de poursuivre le projet, et d'approfondir les études et la concertation. Pour cela, il a saisi la Commission nationale du débat public afin qu'elle désigne un garant. Michel Gaillard a ainsi accompagné la concertation post débat-public sur le projet durant plus de 3 ans. Cette étape se termine aujourd'hui.

In fine, la concertation aura permis en plusieurs étapes de partager le plan guide, l'Avant-Projet, le Cahier de prescriptions architecturales, paysagères et environnementales – CPAPE, et les grands principes d'exploitation de ce port de nouvelle génération. Jean-Marc Gaulier, dirigeant de l'agence URBICUS, architecte urbaniste paysagiste du projet, a exposé les nombreux éléments du projet qui ont pu être enrichis grâce à la concertation : l'esplanade et le futur centre de vie, les circulations douces, la route du barrage, le parc des hautes plaines, l'embarcadère pour les transports de passagers, mais aussi les prescriptions qui s'imposeront aux entreprises. Le projet permet le développement économique d'un site historiquement contraint, crée un nouveau quartier portuaire et a l'ambition de produire un environnement positif prenant en compte la qualité de l'air, de l'eau et la biodiversité.

- **Un lien avec le territoire qui va perdurer**

HAROPA - Ports de Paris a entendu les préoccupations du territoire sur l'insertion paysagère du projet et s'engage à concevoir, dans la durée, un port de qualité en lien avec les collectivités concernées. Une Instance Permanente de Concertation sera à ce titre mise en place dès le lancement des travaux du futur port.

Ce lieu d'information et d'échanges a vocation à réunir régulièrement les parties prenantes concernées par le port et son activité. Le port de Bonneuil-sur-Marne, que les parties prenantes de la concertation PSMO ont pu visiter dans le cadre d'un atelier, a mis en place une Instance Permanente de Concertation depuis 2015. Les réunions, biennuelles, portent sur les enjeux d'exploitation ainsi que sur les projets d'aménagement du port. Cette Instance Permanente témoigne de la volonté de dialogue et d'ouverture de l'Etablissement, engagé dans une démarche de Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE).

Les étapes à venir

Le projet sera soumis à enquête publique en 2019. Sous réserve des résultats de cette consultation, le projet entrera en phase travaux à l'horizon fin 2020. La livraison des premières infrastructures est prévue à l'horizon 2022. L'achèvement total du port, en lien avec l'exploitation de la carrière, est programmé à l'horizon 2040.

LE PROJET EN BREF

Port Seine-Métropole Ouest (PSMO) est un projet de **port dédié au BTP** d'une **centaine d'hectares**, dont la conception est **certifiée ISO 14 001**.

Situé dans la plaine d'Achères (Yvelines, 78), site historique d'épandage de boues d'assainissement, ce port de nouvelle génération a fait l'objet d'une concertation continue avec les parties prenantes du territoire. Le développement de cette nouvelle **plateforme multimodale** représente une occasion de développement économique local durable du territoire et de réaménagement qualitatif du site. Le projet permettra de tirer profit de la carrière actuellement en exploitation mais aussi des chantiers du Grand Paris.

A terme, ce projet, d'un investissement de **122 M€**, permettra la création de **500 à 1000 emplois directs**.

Restez informés via le site Internet dédié du projet : **[www. port-seine-metropole-ouest.fr](http://www.port-seine-metropole-ouest.fr)**.

Vue modélisée du port à l'horizon 2040



HAROPA – Ports de Paris

Acteur de la transition énergétique et de la croissance verte, HAROPA - Ports de Paris contribue au développement du Grand Paris par la promotion du transport fluvial de marchandises et de passagers sur l'ensemble de son réseau portuaire. 6 plates-formes multimodales dont Gennevilliers (92), Bonneuil-sur-Marne (94) et Limay-Porcheville (78) et 60 ports urbains permettent d'opérer plus de 20 millions de tonnes de marchandises chaque année et ainsi d'éviter la circulation de plus d'un million de camions sur les routes. A l'échelle de l'axe Seine, dans le cadre de HAROPA, le port diversifie les offres et soutient les innovations pour une logistique multimodale et durable. Au service des territoires HAROPA - Ports de Paris aménage des infrastructures dans le respect de l'environnement économique, urbain et naturel dans le cadre d'un dialogue suivi avec les parties prenantes. Il veille à la performance globale de ses sites et la recherche d'une exemplarité interne. www.paris-haropaports.com

Contacts Presse

Marine CHAUMON - marinechaumon@haropaports.com - 07 85 93 94 51 - 01 40 58 28 74